Guide du Président de commission de district

En votre qualité de président de commission de district chargé du concours d'affiches de la paix, nous comptons sur vous pour coordonner le programme en collaboration avec votre gouverneur de district, le tenir au courant des progrès et succès du concours tout en vous mettant à sa disposition s'il a besoin de votre aide.

APERÇU HISTORIQUE

Le concours d'affiches de la paix a été créé en l988 pour donner aux jeunes l'occasion d'exprimer leurs sentiments à l'égard de la paix mondiale par la création artistique et de partager ces créations avec les habitants du monde. Environ 350 000 enfants de 75 nations participent tous les ans à ce concours.

Les Lions clubs parrainent le concours pour les jeunes âgés de 11 à 13 ans dans les écoles de leur région ou dans les groupes de jeunes tels que les clubs de scouts et pour les garçons ou les jeunes filles. La participation à ce concours permet aux Lions clubs d'établir des liens avec les jeunes habitants de la communauté, de leur introduire la notion de la compréhension internationale et de créer une image de marque positive aux yeux du grand public.

COMMENT DEMARRER

Familiarisez-vous avec le concours international d'affiches de la paix. Ce guide vous apporte les précisions dont vous aurez besoin, telles que les règles et critères du concours et quelques conseils pratiques. Les ressources suivantes devraient aussi être utilisées :

- La section du concours d'affiches de la paix sur le site Internet de l'association
- Les articles publiés dans la *revue LION* et dans le *bulletin en ligne*

Consultez la section sur les « Ressources disponibles » de ce guide pour demander la documentation gratuite au Service des Relations Publiques au siège international.

ENCOURAGER LES CLUBS A PARTICIPER

Quelques paroles prononcées par une personne dynamique peuvent inciter les clubs à vouloir participer. Expliquez aux clubs qui vous êtes et le rôle que vous jouez et donnez-leur vos coordonnées. Nous vous proposons, ci-dessous, quelques idées pour encourager les clubs de votre district à parrainer le concours.

Publiez des articles pour les bulletins du district et le site Internet. En collaboration avec le président de la commission des relations publiques de votre district, vous pouvez rédiger des articles pour les bulletins de votre district et votre site Internet. Mettez-y des informations sur la façon de participer, les raisons pour lesquelles un club devrait parrainer le concours, les dates limites à respecter, les nouvelles concernant le gagnant au niveau du district, des photos des affiches et le lien vers le site Internet du Lions Clubs International. Si les clubs ont reçu une publicité favorable à la suite de leur participation au concours d'affiches de la paix, ne manquez pas de mentionner cela également.

Faire un exposé dans le club. Rendez-vous dans les clubs de votre district pour encourager la participation au concours. Montrez le DVD sur le concours d'affiches de la paix (disponible au Service des relations publiques au siège international) et distribuez des dépliants sur le concours et des bons pour commander la trousse. Rappelez aux clubs que le concours est une occasion de nouer des liens avec les jeunes habitants de la communauté et d'obtenir une publicité favorable. Pensez à inviter les participants des années passées (élèves, enseignants, juges etc.) à parler de leurs expériences positives. Informez les clubs des ressources offertes et des dates limites qu'il faut respecter dans le cadre du concours.

Monter une exposition au congrès de votre district. Pour attirer l'attention, vous pouvez, par exemple, y exposer les affiches de votre district de l'année précédente et décorer le stand d'enseignes ou de bannières en couleurs (certaines pourraient porter des citations d'élèves qui auraient participé au concours), ou faire un collage de coupures élargies de la publicité qui avait été faite des concours précédents ou encore préparer un cahier d'articles et de photos que les congressistes pourraient regarder. Montrez du matériel audiovisuel, tel qu'un le DVD sur le concours d'affiches de la paix (disponible au Service des relations publiques) et des messages publicitaires pour la télédiffusion que votre district a reçus. Mettez des exemplaires des brochures et bons de commande à la disposition des participants. *Pensez à animer un séminaire sur le concours d'affiches de la paix pendant le congrès de district*.

SOUTENIR LES EFFORTS PUBLICITAIRES DES CLUBS

La bonne publicité que reçoivent les clubs et les districts est l'un des bienfaits les plus évidents du concours. Pour mériter cette publicité, il faut faire l'effort nécessaire. Les clubs reçoivent, dans leur trousse, un modèle de communiqué de presse et des suggestions pour faire de la publicité. Renseignez-vous auprès du président des relations publiques dans les clubs pour savoir s'ils ont rempli et envoyé les communiqués de presse en temps voulu. Aidez-les au maximum.

LA SELECTION DES AFFICHES GAGNANTES

Chaque année un nouveau thème est choisi dont le but est d'encourager l'imagination des enfants. L'expression du thème, ainsi que les talents artistiques et l'originalité constituent les trois critères de sélection à tous les niveaux du concours.

Pour chaque concours parrainé par un club, une affiche est sélectionnée et présentée au niveau de compétition du district. Au niveau du district une affiche est choisie et envoyée au président de commission de district multiple. Le district multiple choisit une affiche et l'envoie au siège international pour l'étape internationale du concours. *N.B. : Les clubs non rattachés à un district et les districts simples doivent envoyer leur affiche directement au Service des relations publiques au siège international.*

Au niveau international de la sélection, des membres de la communauté artistique, pédagogique, médiatique et les délégués des groupes des défenseurs de la paix et de l'enfance font partie du jury qui sélectionne les 23 lauréats du Prix de Mérite et le lauréat du Premier Prix.

LES PRIX

Le lauréat du Grand Prix reçoit un voyage à la cérémonie de remise des prix pendant la Journée Lions aux Nations unies (le site peut changer). A la cérémonie, le jeune artiste reçoit la somme de US$5 000 (ou l'équivalent en devises locales) et une récompense. Deux membres de sa famille (dont l'un doit être un parent ou le tuteur) et le président du Lions club parrain, ou un membre du club (désigné par le président du club) doivent accompagner le lauréat à la cérémonie de remise des prix, qui a lieu en mars.

Vingt-trois lauréats du Prix de Mérite recevront chacun la somme de US$500 (ou la contre-valeur) et un certificat d'accomplissement. En plus, ces 24 affiches gagnantes sont montées en expositions ouvertes au public dans différents endroits au cours de l'année y compris pendant la convention internationale. *N.B. : Les clubs, districts, districts multiples peuvent aussi offrir des prix au niveau local aux lauréats, s'ils le souhaitent. Des certificats d'appréciation (PPC 790) peuvent être téléchargés dans la section « Concours d'affiches de la paix » de notre site Internet (www.lionsclubs.org) ou obtenus sur simple demande adressée au bureau des Relations Publiques du Lions Clubs International.*

LA TROUSSE DU CONCOURS

Le club doit acheter une trousse d'affiches de la paix pour **chaque** concours parrainé. Les trousses sont vendues au Service de la vente de fournitures de clubs au siège international des Lions clubs (citer la référence PPK-1). Cette trousse contient :

- Le Guide officiel et les règles du concours destinés au club (PPC-1)
- Le Guide officiel et les règles du concours destinés à l'école ou au groupe de jeunes * (PPC-2)
- Le dépliant du participant * (PPC-3) qui peut être photocopié et remis à chaque étudiant pour qu'il le rapporte chez lui
- Une étiquette auto-collante (PPC-4) à coller au verso de l'affiche gagnante
- Les certificats pour le gagnant du concours (PPC-5) et l'école ou le groupe de jeunes (PPC-6)

* Le club transmet **ces deux imprimés seulement** au délégué de l'école ou du groupe de jeunes qui participe au concours. Le club doit garder tous les autres éléments de la trousse.

DATES LIMITES DU CONCOURS

Les affiches qui ne sont pas présentées pour la sélection dans les délais cités ci-dessous seront disqualifiées.

15 janvier
Les trousses sont disponibles à l'achat au Service de la vente des fournitures de clubs au siège international

1er octobre
Date limite pour l'achat des trousses au Service de la vente des fournitures de clubs au siège international

15 novembre
Date limite (cachet de la poste faisant foi) d'envoi par le club d'une affiche gagnante (par concours parrainé) au gouverneur de district.

1er décembre
Date limite (cachet de la poste faisant foi) d'envoi de l'affiche gagnante par le gouverneur de district au président de conseil du district multiple.

1er décembre
Date limite (cachet de la poste faisant foi) d'envoi de l'affiche gagnante par le gouverneur d'un district qui ne fait pas partie d'un district multiple au Service des relations publiques au siège international

1er décembre
Date limite (cachet de la poste faisant foi) d'envoi de l'affiche gagnante par un club qui ne fait pas partie d'un district au Service des relations publiques au siège international.

15 décembre
Date limite (cachet de la poste faisant foi) d'envoi de l'affiche gagnante au niveau du district multiple au Service des relations publiques au siège international.

1er février
Les gagnants internationaux seront prévenus avant cette date.

REGLES ET CONDITIONS DU CONCOURS

Les clubs, districts et districts multiples doivent veiller à ce que leur affiche gagnante remplisse toutes les conditions avant de l'expédier au niveau suivant du concours. Les affiches qui ne respectent pas les règles et conditions suivantes seront disqualifiées.

- Seul un Lions club peut parrainer le concours dans une école locale ou un groupe organisé et parrainé de jeunes, tel que le MJC, les clubs de garçons ou de filles, les Scouts etc. *Un Lioness club peut parrainer le concours par le truchement de son Lions club parrain.*
  N.B.: Le concours ne peut pas avoir lieu dans les groupes de jeunes parrainés par le Lions club, comme par exemple un Leo club ou un groupe de Scouts. Par contre, les membres de ces groupes, individuellement, (Leos ou Scouts) peuvent y participer si le concours est organisé dans leur école ou dans un autre groupe organisé de jeunes.
- Les enfants qui auront 11, 12 ou 13 ans au 15 novembre peuvent participer. Les dates de naissance autorisées sont précisées dans la trousse.
- Le thème du concours change chaque année et est spécifié dans la trousse.
- Les dimensions des affiches sont de 33 centimètres sur 50 centimètres au minimum et de 50 centimètres sur 60 centimètres au maximum. Il ne faut pas coller les affiches sur un fond de carton, ni les encadrer.
- Chaque enfant peut présenter une affiche seulement et chaque affiche doit être l'œuvre d'un enfant seulement.
- Le dessin doit être le travail original de l'enfant. Les reproductions ne seront pas acceptées.
- Toutes les méthodes de dessins sont acceptées. *Les dessins à la craie, au fusain et aux pastels doivent être pulvérisés avec un fixateur pour empêcher qu'ils ne s'estompent. Veuillez ne pas plastifier les affiches.*
- Les œuvres à trois dimensions ne seront pas acceptées. Rien ne doit être collé, agrafé ou attaché à l'affiche.
- Aucun texte ou mot ou chiffre, dans aucune langue, ne doit paraître sur l'affiche. Les signatures et initiales de l'artiste doivent être apposées au verso de l'affiche.
- Le dessin doit être exécuté sur un papier souple qui peut être roulé et expédié dans un tube. Veuillez ne pas plier l'affiche.

Les participants acceptent toute la responsabilité dans le cas d'affiches envoyées en retard, perdues, égarées ou illisibles. Les affiches expédiées avec un affranchissement insuffisant seront disqualifiées. Le Lions Clubs International n'est pas responsable des affiches endommagées, détruites ou perdues pendant le processus de sélection. L'association n'accusera pas réception des affiches et ne les retournera pas; elles deviennent la propriété du Lions Clubs International dès leur réception. Les images du concours d'affiches de la paix ne peuvent pas être utilisées sans la permission écrite du Lions Clubs International.

Pour avoir l'occasion de participer au concours d'affiches de la paix, les participants permettent au Lions Clubs International d'utiliser leur nom et leur photo dans des buts promotionnels et publicitaires. En outre, le lauréat du grand prix, deux membres de sa famille (dont un doit être un parent ou le tuteur) et le président du club ou le membre du club (désigné par le président de club) sont tenus d'assister à la cérémonie de remise des prix pendant la Journée Lions aux Nations unies (le site peut changer). Le lauréat du grand prix international ne pourra plus recevoir de prix subséquents lors de futurs concours d'affiches de la paix parrainés par le Lions Clubs International. Par leur participation, les participants acceptent de respecter ces règles et les décisions des juges et du Lions Clubs International.

Le Lions Clubs International peut annuler le concours sans préavis à n'importe quel moment. Le concours est nul en non avenu en cas d'interdiction, de taxes ou de restrictions imposées par la loi.

LE MATÉRIEL DISPONIBLE

Le Service des relations publiques dispose de certains articles pouvant vous être utiles et ils sont mis à la disposition des clubs et districts. Les imprimés suivants sont gratuits et sont disponibles dans la section sur le concours d'affiches de la paix sur le site du Lions Clubs International (www.lionsclubs.org) :

Concours d'affiches de la paix sur l'Internet
En consultant la section sur le concours d'affiche de la paix sur le site Internet de l'association, vous pourrez voir les affiches qui ont reçu le premier prix et les prix de mérite des concours précédents, obtenir des renseignements supplémentaires sur le concours, télécharger de la documentation (comme les certificats de mention honorable) et envoyer des cartes virtuelles illustrant les affiches gagnantes.

Fiche de commande de la trousse du concours d'affiches de la paix (PR-785)
Cette fiche, disponible dans toutes les langues officielles de l'association, décrit les grandes lignes du concours

Brochure sur le concours d'affiches de la paix (PR-775)
Cette brochure, en quadrichromie, présente, de manière attrayante, le concours et des photos des gagnants des concours précédents. Elle peut être commandée en grande quantité et distribuée lors d'un exposé sur le concours. Cet imprimé est disponible dans toutes les langues officielles de l'association.

DVD sur le concours d'affiches de la paix
Cette présentation en couleurs vives, pouvant être présentée à un public Lions et non Lions, est offerte en anglais seulement. Vous pouvez le regarder en ligne ou obtenir un exemplaire (un seulement) en prenant contact avec le Service des Relations Publiques au siège international.

QUESTIONS / DEMANDES

SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES
LIONS CLUBS INTERNATIONAL
300 W. 22ND STREET
OAK BROOK, ILLINOIS, 60523-8842
ETATS-UNIS

Téléphone : (630) 468-6845
Télécopie : (630) 571-1685
Courriel : peaceposter@lionsclubs.org
Site Internet : www.lionsclubs.org